

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°1-01

Le Directeur Général de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC), Institution spécialisée de la CEMAC dont le siège est situé à Ndjamena au Tchad, lance un recrutement pour un poste d'expert en sécurité et certification des aérodromes.

A - Qualifications exigées.

1. Diplôme universitaire en génie civil ou en ingénierie d'aérodrome, en ingénierie électrique ou en ingénierie de transport ou qualifications équivalentes reconnues.
2. Au moins 10 ans d'expérience dans l'aviation civile, de préférence dans la planification/conception et/ou construction ou entretien. Au moins 15 ans d'expérience dans l'exploitation d'aéroport, l'exploitation technique ou le contrôle de la circulation aérienne sera aussi acceptable à condition d'avoir été formé en éléments essentiels d'ingénierie d'aérodrome requis pour effectuer les inspections d'aérodrome.
3. Expérience d'au moins 5 ans en tant qu'auditeur ou inspecteur en sécurité et certification des aérodromes.
4. Bonne connaissance des normes et pratiques recommandées, en particulier de l'Annexe 14 et des documents connexes.
5. Expérience dans l'élaboration, l'approbation et l'utilisation des manuels d'aérodrome.
6. Familiarité avec le développement et l'application du système de gestion de la sécurité des aérodromes dans les aéroports.
7. Connaissance des caractéristiques opérationnelles, des critères et procédures de décollage et d'atterrissage des aéronefs.
8. Maîtrise du français et habileté démontrée à préparer des rapports ou documents similaires. Une solide connaissance de l'anglais ou de l'espagnol est un atout.

B - Compétences

1. **Jugement/prise de décision:** aptitude avérée à prendre toutes ses responsabilités et honorer ses engagements, d'exercer un jugement mature, de reconnaître les questions clés et d'analyser les informations pertinentes, de formuler des recommandations réalistes et de prendre des décisions éclairées.
2. **Communication:** Aptitude à rédiger de façon claire et concise et de présenter des rapports verbaux articulés.

3. **Travail d'équipe:** Aptitude à travailler avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'Agence et maintenir des relations de travail harmonieuses dans un environnement multinational.
4. **Leadership, vision et la gestion des performances:** Aptitude avérée à planifier et orienter le travail d'une équipe technique dans un environnement multinational, d'identifier les priorités et les ajuster au besoin.
5. **Souci du client:** Aptitude à établir et maintenir des partenariats avec des collaborateurs externes, au travail et à plaider efficacement dans un système fondé sur le consensus et à gérer et résoudre les conflits.
6. **Volonté de perfectionnement:** Volonté de se tenir au courant des nouveaux développements dans le domaine professionnel
7. **Ouverture à la technologie:** Aptitude à utiliser un équipement contemporain de bureautique, logiciels, bases de données.

C - Tâches et responsabilités

Sous la direction du Directeur Général et la coordination du Directeur technique et en coopération avec les autres experts et les inspecteurs régionaux :

1. Assiste les États membres à développer leur système de gestion de la sécurité pour leurs aéroports et prépare/révisé le manuel de sécurité de l'aéroport.
2. Développe un manuel de procédure pour la certification des aérodromes.
3. Examine les données/informations recueillies par les autorités aéroportuaires des États membres et assiste à la préparation ou à la mise à jour du manuel de l'aéroport si nécessaire.
4. Développe des procédures administratives pour les tâches de surveillance et pour l'examen des demandes de certification d'aérodrome.
5. Met en œuvre un programme annuel d'inspection/de surveillance des aéroports et des héliports et participe à des activités de surveillance et de certification.
6. Assiste à l'organisation et à la conduite d'ateliers, sessions de formation, sur les aérodromes en conformité avec le manuel de certification des aérodromes de l'OACI.
7. Prépare au besoin, les règlements, pratiques et procédures d'aérodrome pertinents.
8. Évalue les demandes de certificat d'aérodrome et effectue les inspections pertinentes.
9. Dispense une formation en cours d'emploi à leurs homologues.
10. Effectue toutes autres tâches liées à son domaine de spécialisation pour la réalisation des objectifs de l'Agence.

D - Composition du dossier de candidature

Peuvent faire acte de candidature :

Les candidats ressortissants de l'un des Etats membres de la **CEMAC** jouissant de leur droit civique et étant de bonne moralité ;

Ils doivent fournir les pièces ci-après :

- une demande d'emploi adressée au Directeur General de l'**ASSA-AC**;
- des copies certifiées des diplômes ou titres universitaires ou professionnels;
- un curriculum vitae (mode le exclusif a prendre sur le site de la **CEMAC**);
- un certificat de nationalité ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;

Les dossiers complets devront parvenir par courrier électronique (format PDF) à l'adresse suivante :

assa_ac@yahoo.com au plus tard le 05 janvier 2016.

Les originaux seront envoyés à la Direction Générale de l'Agence à l'adresse postale suivante : **BP 5114 NDJAMENA (République du Tchad)**.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Paul Alain MENDOUGA